



# Règlement intérieur de la section **Chorale l'Air du Temps** - 2016 -

- 1) Tous les membres de l'ASPIC, y compris leurs ayants droits, peuvent sans sur-cotisation ASPIC participer aux activités de la section Chorale, dès lors qu'ils en acceptent le présent règlement.
- 2) La participation à la chorale requiert une contribution annuelle
  - Son montant est de 61€ pour les membres actifs, les membres associés et les membres sympathisants, et de 66€ pour les membres extérieurs, à verser à l'ordre de la section chorale de l'ASPIC
    - Au début de l'année civile
    - Ou au moment de l'inscription
  - Les membres intégrant la chorale en cours d'année peuvent prétendre à un tarif réduit (41€ resp. 46€ à/c d'avril, 21€ resp. 26€ à/c de septembre).
  - En fonction des projets, une participation financière ponctuelle peut être mise en place.
- 3) L'objet de la section chorale est la pratique vocale au sein d'un groupe de chanteurs répartis dans 4 pupitres et dirigés par un chef de chœur, dans le cadre
  - de répétitions régulières qui se tiennent le lundi de 12h15 à 13h30, de septembre à juin, dans les locaux de la DTI, généralement dans l'Amphithéâtre
  - de journées de travail (formation vocale, prise en main d'un nouveau répertoire...)
  - de concerts
- 4) La direction musicale de la chorale est assurée Ghilaine Dussourd auto-entrepreneuse
- 5) Les projets et le répertoire sont décidés de façon collégiale
- 6) La chorale dispose d'une adresse de messagerie de groupe :  
[chorale\\_air\\_du\\_temps@yahoogroupes.fr](mailto:chorale_air_du_temps@yahoogroupes.fr)
  - Pour s'y inscrire : [air\\_du\\_temps-subscribe@yahoogroupes.fr](mailto:air_du_temps-subscribe@yahoogroupes.fr) ou [http://fr.groups.yahoo.com/group/chorale\\_air\\_du\\_temps/](http://fr.groups.yahoo.com/group/chorale_air_du_temps/)
  - Album photos : <https://plus.google.com/u/0/photos/107347078087961573068/albums>
- 7) Les animateurs sont nommés annuellement par les membres de la section :
  - Franck Monteil : [franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr](mailto:franck.monteil@aviation-civile.gouv.fr) ; 05.62.14.52.59
    - Trésorier
    - Représentant de la chorale au Comité Directeur de l'ASPIC
  - Céline Carbon : [Celine.Carbon@regis-dgac.net](mailto:Celine.Carbon@regis-dgac.net) ; 05.62.14.55.52
  - Sandrine Bercé : [Sandrine.Berce@aviation-civile.gouv.fr](mailto:Sandrine.Berce@aviation-civile.gouv.fr) ; 05.67.22. 92.15
  - Stéphanie Desbios : [Stephanie.Desbios@meteo.fr](mailto:Stephanie.Desbios@meteo.fr) ; 05.61.07.82.38